

FIERS D'ÊTRE ARDÉCHOIS

MAGAZINE DÉPARTEMENTAL D'INFORMATION

Ardèche
LE DÉPARTEMENT

©Matthieu Dupont - ADT07 - Borée Croix de Boutières

#02 | 2^e TRIMESTRE 2023



ÉDITO

Olivier Amrane,
Président du Conseil départemental de l'Ardèche.



©Claude Fougeirol

Chers Ardéchoises, chers Ardéchois,
Pour la seconde année consécutive, j'ai tenu à ce que le Département soit présent au Salon international de l'agriculture à Paris afin de valoriser l'excellence de notre agriculture et la qualité de nos produits. Cette fierté pour le travail de nos agriculteurs, je la partage avec tous les Ardéchois et les Ardéchoises ! Pour donner toute sa résonnance à cette initiative, nous avons su travailler avec la Région et l'ensemble de nos partenaires : Chambre d'agriculture, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre de métiers et de l'artisanat, Agence de développement touristique, Ardèche le goût, les acteurs du tourisme et de la gastronomie et bien sûr les chefs de cuisine de nos collèges.

La concertation et l'esprit collectif qui se sont illustrés lors de cet événement reflètent bien la méthode que nous déployons avec les élus de l'exécutif départemental dans tous les domaines qui constituent un enjeu majeur pour l'Ardèche.

Notre département est également menacé par la sécheresse historique que nous connaissons. C'est pourquoi j'ai rassemblé, là aussi, tous les acteurs concernés au sein des Assises de l'eau pour apporter rapidement des solutions concrètes, tout en engageant une réflexion approfondie sur la préservation de cette ressource essentielle.

A ce contexte de crise de l'eau s'ajoute la hausse des coûts de l'énergie qui nous affecte tous très durement. Face à la situation dramatique des boulangers, nous avons su répondre à l'urgence en créant une aide spécifique pour eux car ils contribuent à faire vivre notre ruralité. Nous soutenons également nos associations qui font battre le cœur de nos villages avec « Atout Association », un seul dispositif d'aides contre plus de cinquante auparavant pour simplifier leurs démarches.

Vous pouvez compter sur ma détermination pour défendre l'Ardèche.

Bien fidèlement.

- 03 SÉCURITÉ
- 04 ÉDUCATION & JEUNESSE
- 05 SOLIDARITÉS
- 06 AGRICULTURE & ENVIRONNEMENT
- 07-09 SANTÉ - MOBILITÉS
- 08-10 AMÉNAGEMENTS
- 11 ATTRACTIVITÉ & TOURISME
- 12 EXPRESSION POLITIQUE
- 13-14 CULTURE, SPORT & ASSOCIATIONS
- 15-16 RETOUR SUR LE SALON DE L'AGRICULTURE

Nous contacter :

Hôtel du Département – BP 737 – 07007 Privas Cedex
Tél : 04 75 66 77 07
www.ardeche.fr

Maison départementale des personnes handicapées : 0 800 07 07 00

Archives départementales Privas : 04 75 66 98 00

Info routes : ardeche.fr/circuler07

Pour s'inscrire à la newsletter : ardeche.fr

Nous suivre sur les réseaux :  Département de l'Ardèche
 [departement.ardeche](https://www.instagram.com/departement.ardeche)
 [Ardeche_07](https://twitter.com/Ardeche_07)
 Département de l'Ardèche

Fiers d'être Ardéchois - Le magazine du Conseil départemental de l'Ardèche - N°2 - Avril 2023

Directeur de la publication : Kevin Gonçalves Rédaction : Direction de la communication

Crédits photos, sauf mention : Direction de la communication

Photo de couverture : Matthieu Dupont - ADT07

Maquette et mise en page : Direction de la communication

Impression : Les imprimeurs ardéchois réunis, GME composé des sociétés Alpha (Annonay), Impressions Modernes (Guilherand-Granges), Imprimerie Fombon (Aubenas).

Tirage : 171 000 exemplaires Distribution : La Poste – ISSN : 2969-5848

+ DE SÉCURITÉ



©CD07

■ DEUX GENDARMERIES EN CONSTRUCTION

La construction des gendarmeries de Meysse et Annonay en préparation !

Ces deux projets d'ampleur qui se concrétisent enfin sont très significatifs de la volonté départementale de soutenir et piloter les projets qui structurent la sécurité des Ardéchoises et des Ardéchois. Le pilotage et le financement seront assurés par Ardèche Habitat. Ces deux équipements se substitueront aux bâtiments vétustes qui abritent ces deux gendarmeries et qui ne comportent pas de logements de service. La question du logement en caserne

est pourtant cruciale, elle permet d'améliorer la rapidité des interventions des gendarmes qui sur place sont prêts à intervenir à chaque instant. La loi oblige d'ailleurs les officiers et sous-officiers de gendarmerie, du fait de leurs missions, à des contraintes particulières en matière d'emploi et de logement en caserne. L'absence actuelle d'hébergement ne permet pas de fonctionner de manière optimale. A Meysse, la caserne des 46 membres du Peloton spécialisé de protection de la Gendarmerie sera implantée à proximité de la centrale nucléaire de Cruas-Meysse pour plus d'efficacité. Ce projet dont le coût total est évalué à 12,5 M€ est élaboré en

partenariat avec la commune de Meysse, la Gendarmerie nationale, la Direction générale des finances publiques et l'Etat. Quant à la future gendarmerie d'Annonay, conçue pour fonctionner avec 62 gendarmes, elle se situera au lieu-dit « la Peyre » près de Boulieu-lès-Annonay. Estimé à 15 M€, ce projet est également soutenu par la commune d'Annonay qui a identifié les parcelles de terrains nécessaires, ainsi que la communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo, la Gendarmerie nationale, la Direction générale des finances publiques et l'Etat, tous sont impliqués aux côtés du Département.

Ces travaux seront lancés à Meysse d'ici la fin de l'automne 2023 et à Annonay en début d'année 2024.

« Avec ces deux casernes situées au nord et au sud du département, nous maillons le territoire et donnons des moyens supplémentaires à la sécurité des Ardéchois. » souligne Olivier Amrane, Président du Département.

« L'investissement et la maîtrise d'ouvrage consacrés par Ardèche Habitat à ces deux constructions seront financés par la perception de loyers » précise Marc-Antoine Quenette, Président d'Ardèche Habitat.

* L. 4145-2 (L. no 2009-971 du 3 août 2009, art. 9)



©Shutterstock

DES MOYENS INÉDITS POUR LA VIDÉO-PROTECTION DES COMMUNES

Grâce à Atout Ruralité 07, le nouveau dispositif d'aides aux communes, voté en juin dernier sous l'impulsion du Président Olivier Amrane et de Jean-Paul Vallon, vice-président en charge des routes et de l'aménagement du territoire, les maires qui souhaitent bénéficier d'une subvention pour s'équiper de matériel de vidéo-protection sont accompagnés par le Département.

Les communes de Saint-Romain-de-Lerps, Sablières et Vagnas ont fait valoir leur souhait d'installer de la vidéo-protection et sont les premières à bénéficier de ces financements inédits jusqu'à présent. Pour mémoire : 12M€ sont dédiés à l'enveloppe globale d'Atout Ruralité 07 destinés à soutenir les projets d'investissement des communes.

LE DÉPARTEMENT SOUTIENT SES COLLÈGES

©CD07

Olivier Amrane, Président du Département et Ingrid Richioud, vice-présidente en charge de l'éducation et de la jeunesse ont récemment présenté le nouveau dispositif d'aide au financement des projets éducatifs des collèges ardéchois, en présence de Thierry Aumage, directeur départemental des services de l'Éducation nationale.

■ UNE PLATEFORME D'AIDE AUX PROJETS ÉDUCATIFS

Afin de donner aux jeunes Ardéchois les meilleures chances de réussite et d'avenir, le Département vient de présenter son nouveau dispositif de financement des projets éducatifs des collèges ardéchois : Atout Collèges. Si ce nouveau dispositif simplifie les procédures de demandes de subventions existantes, il permet également et surtout de **mieux accompagner et valoriser près de 300 projets portés par les 39 collèges ardéchois (publics et privés)**

à l'attention des collégiens, avec un budget de 674 000 €, soit 100 000 € de plus que les années précédentes ! De quoi ouvrir leur curiosité et leur esprit sur des champs aussi diversifiés que la culture, la citoyenneté, l'environnement, la santé, le sport ou encore l'ouverture à l'international et l'avenir !

■ FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES DES ÉLÈVES

L'accompagnement des actions et projets éducatifs entend favoriser l'égalité des chances des élèves et

contribuer à la mise en œuvre de parcours diversifiés en lien avec les enseignements interdisciplinaires et le monde professionnel, à l'ouverture et au développement d'initiatives citoyennes. La politique éducative menée par le Département en faveur des collégiens se conjugue en ambitions éducatives fortes et renouvelées : créer les conditions d'épanouissement des collégiens, accompagner les nouvelles pratiques éducatives et proposer un service public innovant, évolutif, ouvert sur son territoire et cultiver le devoir de mémoire.

LES ACTUALITÉS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

Quelques semaines après leur installation, les jeunes élus du Conseil départemental des jeunes, venant de tout le département, sont en action ! Plusieurs temps de travail, dont un séminaire de deux jours à Vallon-Pont-d'Arc, leur ont permis de faire plus amplement connaissance et de comprendre les rouages de la politique départementale, notamment au travers des conseils des élus adultes venus les saluer.

Ces moments d'échanges conviviaux permettent aussi bien sûr d'avancer sur les projets à développer par la jeune instance. Porteurs d'idées et de conviction, les jeunes élus participent déjà à trois commissions regroupant leurs projets : bien vivre au collège, la lutte contre les discriminations et l'environnement / écologie. Une prise de position qui met en avant les préoccupations des jeunes générations.



©CD07



©CD07

L'Ardèche s'invite au menu dans les cantines

Du 22 au 26 mai, le Département participe à l'événement « L'Ardèche et la qualité s'invitent au menu de la restauration collective » organisé par le Centre du développement agroalimentaire « Ardèche le Goût ».

Le principe de l'événement est de mobiliser l'ensemble de la restauration collective ardéchoise « de la crèche à l'Ehpad » pour proposer aux convives des produits locaux et de qualité. Un beau challenge qui permet de valoriser le travail des chefs de restauration collective dont ceux des collèges !

Plan départemental de lutte contre les violences faites aux femmes

GRANDE CAUSE 2023 DU DÉPARTEMENT

Vous êtes témoin ou vous suspectez des actes de violence sur une femme de votre entourage. Vous êtes vous-même victime.

Envoyez votre signalement par mail à : stopviolences07@ardeche.fr ou par téléphone au **3919**



Des centres médico-sociaux ouverts à tous

Les 27 centre-médico-sociaux (CMS) du Département sont animés par des professionnels de l'action sociale qui vous informent, vous orientent, vous accompagnent dans vos démarches et facilitent l'ouverture de vos droits : autonomie, insertion, logement, santé, famille et enfance... N'hésitez pas à pousser la porte d'un CMS près de chez vous. ardeche.fr



MATERNITÉ

La PMI, ça vous parle ?

Participez sur ardeche.fr à l'enquête lancée par le Département : Connaissez-vous la PMI ? Cela nous permettra à terme, en complément de propositions de professionnels de terrain, d'améliorer la visibilité de ce service de protection maternelle et infantile, pour être au plus proche de vous et de vos besoins. A l'heure où l'on parle de l'avenir des petites maternités, c'est aussi l'avenir de la PMI en Ardèche qui est au centre de cette démarche. ardeche.fr

LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le Département vient de présenter son plan départemental de lutte contre les violences faites aux femmes. Pour sensibiliser le plus grand nombre, il en fait sa Grande cause départementale 2023.

Les chiffres sont effrayants : en 2021 le fléau des violences conjugales et intrafamiliales a concerné 208 000 victimes en France, dont 82 % de femmes. Seulement 1 personne sur 4 a porté plainte. La même année, 109 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint (contre 122 en 2021). Plus près de nous, en

Ardèche, 1 446 victimes ont été recensées en 2022... et seulement 130 plaintes déposées, soit à peine 10 %. « *Un travail reste donc à faire pour sensibiliser le public et les personnes directement concernées !* » constate Sylvie Gaucher, vice-présidente en charge des solidarités et du handicap. « *Pour agir rapidement, dès ce printemps, un plan d'actions concrètes va être mené par le Département en partenariat avec de nombreux acteurs sur le territoire afin de sensibiliser les Ardéchois et Ardéchoises* ».

Le plan d'action du Département, véritable plan d'attaque, se décline en 3 axes : **une sensibilisation à tous les niveaux** (auprès des jeunes, des élus locaux, des agents départementaux...); **une veille départementale** (numéro

d'astreinte pour les élus et services d'ordre, campagne de sensibilisation grand public, adresse mail générique pour les signalements, dispositif "Plainte hors les murs" dans les 27 centres médico-sociaux...); et **des logements refuges sur tout le territoire** réservés avec Ardèche Habitat, les autres bailleurs sociaux et les associations.

Olivier Amrane, Président du Département, insiste « *Dire que les violences faites aux femmes est notre Grande cause 2023, ce n'est pas seulement un point fort sur une année... Il faut inscrire cette lutte dans la durée. C'est pourquoi nous innovons avec de nouveaux dispositifs que nous rendrons pérennes...* ».

ardeche.fr/grande-cause-2023

 Toute l'action du Département en faveur des solidarités sur ardeche.fr

LA PRÉSERVATION DE L'EAU, UNE PRIORITÉ DU DÉPARTEMENT



©Jean Delmarcy

Dans le contexte inédit de sécheresse hivernale que nous venons de vivre et à l'issue d'un été caniculaire, le Président du Conseil départemental, Olivier Amrane et le Préfet de l'Ardèche ont rassemblé les Assises de l'eau le 22 mars dernier à Guilhaud-Granges. Leur souhait était de poursuivre la grande réflexion, entamée en septembre, avec les principaux acteurs du territoire sur les actions stratégiques à mener en termes de préservation de l'eau dans tous les domaines où l'eau constitue un enjeu : agriculture, eau potable, industries, tourisme, milieux naturels...

Les trois commissions de travail créées par bassin versant nord, centre et sud du département se sont ainsi exprimées sur les premières pistes d'action à mener dans les territoires.

L'objectif étant de mettre en œuvre des actions dès cette année 2023 afin de répondre à l'urgence mais aussi de poser une réflexion solide à travers une grande concertation pour agir sur le long terme.

Un plan d'actions opérationnel spécifique, émanant des premières propositions des groupes de travail, va être prioritairement développé s'agissant de l'optimisation des réseaux d'irrigation, la mise aux normes des retenues d'eau,

la gestion des eaux de pluie ou encore l'amélioration du fonctionnement des réseaux pour l'alimentation en eau potable des collectivités.

L'eau est une ressource essentielle à la vie, le Département fait de ce sujet une priorité !



©CD07

LABELS GRANDS SITES



©Nicolas Van Ingen

Le département de l'Ardèche compte sur son territoire deux sites remarquables en quête du prestigieux label Grand site de France : les Gorges de l'Ardèche et le Gerbier-Mézenc. Si pour le premier, la démarche est déjà bien engagée avec l'installation en avril 2023 d'un comité de préfiguration et une Opération Grand Site en cours depuis 2012, le second vient tout juste de recevoir le feu vert ministériel pour entrer, lui aussi, en démarche Grand Site. Une étape importante qui constitue une première reconnaissance du travail accompli. Les Présidents des Départements, Marie-Agnès Petit pour la Haute-Loire et Olivier Amrane, pour l'Ardèche, se réjouissent de l'avancée du dossier. « *Attachées à ce territoire de confins dont le nom retenu à ce stade est « Gerbier-Mézenc », nos deux collectivités sont déterminées à faire émerger collectivement « l'esprit des lieux » autour d'un projet de valorisation et de développement durable au profit de ses habitants* » ont-ils déclaré.

L'ARDÈCHE PLUS ATTRACTIVE POUR LES MÉDECINS

Partout en France, dans tous les territoires et plus encore en milieu rural, les médecins manquent ! L'offre de santé se raréfie et les habitants sont confrontés à des difficultés de soin inimaginables il y a encore quelques années. Face à cette situation qui relève d'un véritable fait de société, et bien que cela ne fasse pas partie de ses prérogatives officielles, le Département s'est emparé de ce sujet majeur. Le Département s'attache ainsi à mettre en œuvre des solutions

développées en synergie avec tous les acteurs concernés. Parmi les objectifs visés : **l'installation de 100 médecins généralistes en Ardèche** d'ici à la fin du mandat mais aussi la **multiplication des maisons de santé** grâce à un soutien financier doublé ou encore la création d'une **politique incitative dirigée vers les internes** en médecine pour aider ces futurs médecins à financer leur logement lors de leurs stages afin de les **fidéliser sur le territoire**. La cellule santé présente aussi son offre aux internes lors de **salons spécialement dédiés**. L'Ardèche a aussi intégré le **dispositif expérimental** du Groupement d'Intérêt Public créé par la Région qui salarie des médecins sur des zones ciblées afin de renforcer l'offre de soins et agir en complément des

précédentes initiatives. La cellule santé initiée par le Département en 2022 assure aussi un **accompagnement sur-mesure** à la manière d'un guichet unique afin de faciliter l'installation des médecins. « *Notre cellule santé est notre bras armé. Depuis 2 ans, nous construisons des liens privilégiés avec l'Université de médecine de Lyon, développons l'attractivité ardéchoise auprès des internes et des médecins et travaillons en relation étroite avec la Région, les élus ardéchois, le SDIS, le Codasam et les différents groupements professionnels afin de tisser une véritable stratégie contre la désertification médicale. Nous visons 54 installations d'ici 2024.* » expliquent le Président Olivier Amrane et la première vice-présidente en charge de la santé, Sandrine Genest.

PREMIERS SECOURS



Des collégiens formés aux premiers secours

Le développement d'une culture commune de la sécurité passe par la sensibilisation et la formation des élèves aux premiers secours et aux gestes qui sauvent, durant leur scolarité.

En Ardèche, la formation PSC1, formation aux gestes de premiers secours, est proposée dans le cadre du nouveau dispositif Atout collèges (voir page 4) aux élèves de classe de 4^e. Un certificat de compétences en "Prévention et secours civiques de niveau 1" est délivré aux collégiens lorsqu'ils ont suivi cette formation. Véritable certificat de compétences de citoyenneté sécurité civile, le PCS1 atteste de la capacité à prévoir les risques et à reproduire les gestes élémentaires de secours aux personnes en situation de détresse physique. Pour l'année scolaire en cours, ce sont plus de 750 élèves qui devraient suivre la formation. Le financement du Département s'élève à 48 750 €.



Sandrine Genest, première vice-présidente en charge de la santé et des politiques contractuelles est en relation permanente avec les professionnels de santé et les réseaux d'attractivité pour construire la stratégie santé du Département.

PARTOUT EN ARDÈCHE, LES CHANTIERS DU DÉPARTEMENT

C'est bon pour l'économie locale !

Le Département mène de nombreux chantiers sur tout le territoire... avec ses propres agents ou en faisant appel à des entreprises.



En 2023, le Département consacre plus de 18 M€ à la réhabilitation des routes départementales garantissant aux Ardéchois le bon état du patrimoine routier et leur sécurité au travers de divers chantiers menés sur le territoire à l'instar des travaux acrobatiques réalisés pour la sécurisation de la falaise sur la RD 120 au Pont de Chervil à Beauvène en avril dernier.

LES CHANTIERS ROUTIERS...

Le Département a la charge de la quasi-totalité des infrastructures de déplacements de liaisons en Ardèche. Dans un territoire au pourcentage important situé en zone de montagne, peu dense (58 habitants au m² pour une moyenne nationale de 118) et où 88 % des déplacements domicile-travail se font en voiture, l'enjeu est de taille.

Avec un budget dédié aux routes départementales de l'ordre de 27 M€/an, le Département de l'Ardèche poursuit ses investissements malgré le contexte économique contraint, avec le grand chantier lancé en 2021 du pont de Charmes-sur-Rhône dont la mise en service est prévue à la fin de ce 1^{er} semestre 2023.

Le Département a par ailleurs révisé sa politique de renouvellement des enrobés, avec l'objectif d'améliorer le confort de l'ensemble des usagers et d'intégrer largement l'usage des vélos. A cet effet, le recours aux revêtements sans gravillon a été élargi à plus de 50 % du linéaire des routes départementales.

Les routes départementales en chiffres

- 3 800 km de linéaires de routes couvrant une superficie de 2 150 hectares
- 2 230 ponts
- 8 850 murs
- 7 tunnels
- 2 900 km de fossés



L'ARDÈCHE, TERRE DE VÉLO



©Mathieu Dupont - ADT07

La Dolce Via fait partie des 188 km balisés « Voies douces d'Ardèche »

Le vélo a la part belle en Ardèche qui possède de nombreuses voies dédiées. Parmi les dernières nées, la Via Fluvia, « véloroute entre Rhône et Loire », est un itinéraire cyclable de plus de 80 km aménagés et sécurisés, le long de l'ancienne ligne de chemin de fer, à travers l'Ardèche, la Haute-Loire et la Loire. Cet itinéraire, La Via Fluvia (V73) est inscrit au schéma national des véloroutes et voies vertes tout comme

l'est la ViaRhôna. L'Ardèche c'est aussi 188 km d'itinéraires balisés « Voies douces d'Ardèche », 4 260 km balisés « Sur les Routes de l'Ardéchoise » et 315 km de « Grande Traversée de l'Ardèche VTT ». Alors Prêt à prendre votre vélo ? Pour mémoire, **le Département a prévu un budget de 200 000 € en 2023 pour aider les particuliers à acquérir un vélo à assistance électrique.**

CHANTIER DU PONT DE CHARMES-SUR-RHÔNE

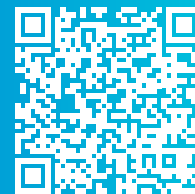
Comme il l'était annoncé dans le planning, en ce mois d'avril les travaux du Pont de Charmes-sur-Rhône sont entrés dans leur dernière phase, avec une **ouverture à la circulation prévue pour le mois de juin**. D'ici là, il va falloir s'armer de patience et de prudence car il s'agit d'effectuer les différents raccordements de part et d'autre de l'ouvrage... synonymes de circulation délicate ! Des alternats et possiblement une coupure de circulation seront nécessaires pour réaliser le revêtement final. En parallèle, côté Drôme, des travaux sont menés et seront achevés en même temps que les chantiers côté Ardèche.



A son terme, cet aménagement fluidifiera la circulation routière et favorisera la pratique du vélo puisque la voie de l'ancien pont lui sera entièrement dévolue. Les sur-largeurs de chaussées réalisées sur la départementale 111a (prolongement de la RD 11 côté Drôme) permettront de mailler la ViaRhôna avec les circuits vélos et voies vertes de la Drôme et de l'Ardèche.

Vous voulez voir le chantier : la zone de visite aménagée avec des panneaux pédagogiques, en rive droite offre une vue sécurisée sur les travaux.

LE CHANTIER
EN DIRECT



LES AGENTS DES ROUTES À PIED D'ŒUVRE

En charge du réseau routier départemental (3 800 km), le Département a pour mission d'assurer l'entretien, l'exploitation et la réhabilitation des routes ainsi que l'adaptation et la modernisation du réseau.

L'exploitation des routes départementales est principalement réalisée en interne par les agents de la direction des routes et des mobilités du Département. Près de 380 agents, hors renforts déneigement, professionnels sur le terrain et dans les bureaux, sont présents sur l'ensemble du territoire, répartis sur 30 sites routiers. De quoi affirmer la présence et la solidarité départementale partout où cela est nécessaire pour assurer la sécurité des usagers de la route.

Les personnels engagés pour les tâches d'entretien et de réhabilitation des routes départementales interviennent également en renfort pour les tâches d'exploitation. Des travaux de réhabilitation et d'entretien sont également confiés aux entreprises tant en raison de technicités ou de matériels dont ne dispose pas le Département, qu'en raison du plan de charge des agents de la collectivité.

Pour certaines tâches spécifiques de viabilité hivernale, d'entretien d'aires de repos ou d'entretien de traversées d'agglomérations, l'intervention des communes ou communautés de communes peut être contractualisée afin de rationaliser l'emploi des moyens publics et/ou d'adapter la prestation à l'origine du besoin pour une réponse optimisée.

LE SAVOIR-FAIRE DES AGENTS DES ROUTES

Avec 2 230 ponts et 8 850 murs de soutènement et de protection, l'Ardèche est dotée d'un patrimoine d'ouvrages d'art exceptionnel. Un patrimoine que les agents départementaux ont la charge d'entretenir et de réhabiliter. Au quotidien, les murets, les parapets, les ponts sont auscultés et, si besoin, rénovés grâce au savoir-faire des agents des routes. Ces interventions sur-mesure sont inscrites dans la « politique parapets » adoptée par le Département pour le suivi et la programmation de la remise en état de ce patrimoine.



Les agents des routes avec Jean-Paul Vallon, vice-président en charge des routes et de l'aménagement du territoire.

ET AUSSI ...



©CD07

DES CHANTIERS SUR LES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

Le Département mène actuellement un plan de rénovation énergétique sur son patrimoine bâti afin de réduire la consommation des bâtiments tout en améliorant le confort d'utilisation des locaux. Ainsi, pour les collèges, le plan pluriannuel d'investissement prévoit tout à la fois la sécurisation, un plan photovoltaïque, la rénovation thermique et des travaux de rénovation/reconstruction.

Pour ses autres bâtiments, après la rénovation thermique de l'Hôtel du Département ces dernières années, c'est le pôle Astier Froment, où se trouve la direction des Solidarités, qui fait l'objet d'un grand chantier... De nombreuses entreprises locales interviennent. Montant de l'opération : 3,45 M€ dont 995 000 € de co-financement État.

L'ARDÈCHE, UN DÉPARTEMENT ATTRACTIF !



Le Train de l'Ardèche dit « Le Mastrou »

PLUS BEAU MARCHÉ



©Marie Aubenas

Pour l'Ardèche, votez pour Aubenas

Incontournable, le marché du samedi matin d'Aubenas est devenu l'essence même de la commune. Présent depuis des décennies sur la place médiévale du château de Montlaur, le marché albenassien a été sélectionné dans le cadre de la 6^e édition du concours « Votre plus beau marché » initié par Jean-Pierre Pernaut et organisé par TF1 et le Dauphiné Libéré. Cette mise en lumière va permettre à Aubenas et à l'Ardèche de valoriser le commerce de proximité et les produits locaux ardéchois. 24 candidats restent en lice pour le vote national. Pour faire gagner l'Ardèche, votez sur votreplusbeaumarche.fr



TOURISME : L'ARDÈCHE EST DANS LE PALMARÈS DES DESTINATIONS LES PLUS APPRÉCIÉES.

Cette année encore, notre département confirme son attractivité et l'image positive dont il bénéficie !

L'année 2022 est marquée par une excellente fréquentation touristique avec des retombées économiques qui s'élèvent à 760 millions d'euros. Du nord, au sud en passant par le centre ou la montagne ardéchoise, l'Ardèche rayonne sur tout son territoire

grâce à une offre très diversifiée et un large panel d'activités qui séduisent les touristes autant qu'ils suscitent l'intérêt des Ardéchois et des clientèles de proximité. Le travail impulsé par l'exécutif départemental et Ardèche Tourisme (Agence de développement touristique) depuis ces 2 dernières années en faveur d'un meilleur équilibre de la fréquentation touristique sur l'intégralité du territoire ardéchois porte déjà ses fruits. Le tourisme progresse en effet, notamment dans le nord de l'Ardèche et dans la montagne.

Maintenir la qualité de vie des Ardéchois, garantir la protection du patrimoine naturel et historique et assurer la qualité de l'offre touristique est essentiel pour tous. Les efforts se poursuivront pour renforcer et pérenniser l'attractivité de l'Ardèche en tenant compte du contexte climatique et de sécheresses historiques vécus par notre département en 2022. Les nombreux atouts de notre département sont indéniablement un facteur d'attractivité et de qualité.

On aime l'Ardèche !

LES CHIFFRES CLÉS DE 2022 :

- 15 millions de nuitées touristiques
- 150 000 touristes présents en Ardèche le 6 août 2022
- 760 millions d'€ de retombées économiques
- 8 600 emplois directs (8 % de l'emploi en Ardèche)
- 3,9 millions d'€ de taxe de séjour collectée en 2022
- 78 % des Ardéchois considèrent que le tourisme a un impact positif sur l'économie locale
- + 16 % c'est l'augmentation de la fréquentation dans les destinations du Nord et de la montagne ardéchoise.

POUR UN PLAN MARSHALL DE L'EAU

Enjeu majeur, l'eau de nos fleuves, de nos rivières, de nos lacs, de nos sources et nappes phréatiques, se raréfie et devient de ce fait, de plus en plus précieuse.

Cette ressource essentielle est à partager entre de nombreux acteurs : l'eau d'usage quotidien, celle pour notre agriculture, pour le tourisme et les loisirs, celle pour l'industrie et le bâtiment, celle enfin pour le maintien de notre biodiversité et de nos paysages.

La question de l'eau, de sa ressource, de sa qualité et de ses usages relève d'une priorité absolue et porte en elle la question de notre avenir commun. Encore faut-il se fixer des objectifs et y affecter des moyens.

Nous appelons donc solennellement à une réorientation des crédits d'investissements pour mobiliser des financements massifs désormais nécessaires, très vite. Revoir à la hausse l'enveloppe départementale amputée de 75 % et destinée aux syndicats des eaux et des rivières, par exemple ?

L'Ardèche a besoin d'un grand plan sur l'eau. Certes, les Assises départementales restent un lieu de débats et de réflexions entre les différents acteurs. Mais le constat est sans appel, la ressource disponible va diminuer et sera marquée par des précipitations de plus en plus intenses et irrégulières. Nous n'aurons d'autres choix que de mieux

l'utiliser, la stocker, l'économiser, éduquer et sensibiliser. Nous n'avons plus le temps pour des tergiversations et les grandes déclarations doivent maintenant se concrétiser par des actes forts et des orientations politiques claires.

Pendant que les syndicats et plus généralement l'ensemble des acteurs concernés se mobilisent ardemment pour relever ce défi pour les générations futures, le Conseil départemental reste l'arme au pied. Il doit pourtant ouvrir la question centrale des moyens à mettre en œuvre. Une telle transition, un tel changement de modèle ne s'opérera que si des investissements massifs sont réalisés. Et ce, à très court terme.

Pour nous lire : Facebook Ardèche à Gauche

Pour nous joindre : groupeardecheagauche@gmail.com - elus.gauche@ardeche.fr

Pour les élus du groupe « L'Ardèche à Gauche »

Armand Badia
Conseiller départemental de la Haute Ardèche



Armand Badia ©CDR

« GRANDE CAUSE DÉPARTEMENTALE 2023 »

En France, près de 220 000 femmes déclarent chaque année subir des violences. La liste des féminicides s'allonge sans cesse : 330 femmes ont été tuées par leur conjoint au cours de ces 3 dernières années et déjà 36 femmes ont été tuées par leur conjoint depuis le début de l'année 2023 (à la date du 3 avril).

En Ardèche, le constat est également édifiant et disons-le tout aussi intolérable avec 1 446 victimes comptabilisées en 2022 pour seulement 130 dépôts de plaintes ! Le silence pèse lourd. Face à un tel constat, il est de notre responsabilité de nous mobiliser pour accompagner ces victimes. 4 millions d'enfants en France sont exposés à des violences conjugales. Un enfant témoin est un enfant victime.

Consciente du fléau que représentent les violences faites aux femmes, notre majorité, sous l'impulsion du Président, a décidé d'envoyer un signal fort afin de lutter contre ce phénomène grandissant.

Le Département déploiera ainsi avec force, conviction et moyens, un grand plan départemental de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales. Il s'engage à renforcer les actions déjà mises en œuvre, mais aussi à innover et à créer de nouveaux dispositifs que nous rendrons

pérennes. Accueil, information, soutien juridique et psychologique, sensibilisation, hébergement, logement, mises à l'abri... sont autant d'actions concrètes qui s'inscriront dans la durée autour d'un réseau d'aide et d'accompagnement des victimes. Nous déclinons aussi des mesures de sensibilisation à grande échelle pour encourager les signalements et libérer la parole.

La lutte contre les violences faites aux femmes est la Grande cause 2023 du Département !

Retrouvez-nous : Facebook Ardèche Génération Terrain

Mail : collaborateurs.majorite@ardeche.fr

Pour les élus du groupe « Ardèche, génération terrain »

Sylvie Gaucher,
Conseillère départementale du canton de Guilhaud-Granges



Sylvie Gaucher ©CDR

LES GROUPES POLITIQUES

PROXIMITÉ

Notre groupe indépendant « Proximité au cœur de l'Ardèche » est fier du dispositif que l'on a pu porter : Atout Association 07. Il reflète parfaitement notre engagement, notre philosophie à savoir : consultation, terrain, échanges et au final des mesures simples et concrètes. Les associations et leurs bénévoles sont au cœur de notre action quotidienne et représentent pour nous des piliers de l'action territoriale du Département. Comptez sur nous.

Retrouvez-nous : Facebook Proximité au cœur de l'Ardèche

Pour les élus du groupe « Proximité au cœur de l'Ardèche »

Julie Sicoit-Illiozier et Christian Feroussier
Conseillers départementaux du canton de Rhône Eyrieux



Julie Sicoit-Illiozier ©Mathieu Dupont

LE DÉPARTEMENT, PARTENAIRE DE LA CULTURE ET DES TERRITOIRES



© Jean Delmarcy

À VOS AGENDAS

Le Département soutient de nombreux festivals dans toute l'Ardèche parmi lesquels :

Du **17 au 21 mai** : Festival de la joyeuse escale

Du **2 au 17 juin** : Labeaume en Musiques

Du **29 juin au 1^{er} juillet** : Aluna Festival

Du **4 au 16 juillet** : Les cordes en ballade

Du **6 au 8 juillet** : Crussol festival

Du **11 au 16 juillet** : Festival d'Alba

Juillet/août : Festival des Kiosques à musique

Tous les festivals ardéchois sont sur ardeche-guide.com

MuséAl fête ses 10 ans les 17 et 18 juin

En 2023, MuséAl, musée et site archéologique départemental d'Alba-la-Romaine, fête ses 10 ans ! Pour marquer l'événement, le Département a concocté un week-end de festivités, les 17 et 18 juin, en même temps que les Journées européennes de l'archéologie, coordonnées par l'Inrap.

Dès le samedi après-midi, de nombreux rendez-vous sont proposés : spectacle « Par mots et par vins », démonstration de reconstruction historique... Le dimanche, les festivités continuent avec notamment une procession depuis le village d'Alba-la-Romaine, à partir de 14h.

Durant tout le week-end, le musée sera ouvert gratuitement au public, qui pourra découvrir l'exposition « Grande Terre de vins ».

Vous ne connaissez pas encore MuséAl ? C'est le moment de découvrir ce haut lieu du patrimoine culturel ardéchois. Ce musée départemental, labélisé musée de France, offre l'occasion de découvrir les merveilles de la ville antique, ancienne capitale romaine des Helviens, et de se replonger 2000 ans en arrière. Ateliers, festivals et spectacles dans le théâtre animent, tout au long de l'année, ce site exceptionnel.

Programme complet sur ardeche.fr

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES : EXPOSITION CHARLES FOROT

A voir jusqu'au 13 juillet aux Archives départementales à Privas, la nouvelle exposition « Le Pigeonnier, Charles Forot, une maison d'édition ardéchoise ». Durant la première moitié du XX^e siècle, Le Pigeonnier, maison d'édition familiale implantée à Saint-Félicien, est devenu un véritable centre culturel réunissant écrivains et artistes dont la renommée a dépassé largement les limites du département.



DU MANGA NUMÉRIQUE À LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

C'est nouveau ! En partenariat avec Mangas.io, la médiathèque numérique du Département proposera dès le mois de juin un catalogue varié de mangas en ligne, avec une sélection de séries phares d'éditeurs comme Ki-oon, Kana, Kotoji et bien d'autres. Si vous ne connaissez pas les mangas, c'est l'occasion de découvrir ces bandes-dessinées qui font fureur en France depuis les années 90. Des œuvres variées s'adressant autant à des enfants qu'à des adultes. Comme toutes les autres ressources numériques de la médiathèque départementale l'accès est gratuit pour tous les Ardéchois. N'hésitez pas à vous inscrire !

mediatheque-numerique.ardeche.fr

LE DÉPARTEMENT, PREMIER FINANCEUR DES ASSOCIATIONS



© CD07

ATOUT ASSOCIATION 07

La vie associative, un atout pour l'Ardèche !

Le soutien aux associations est une des priorités du mandat, c'est aussi l'un des premiers chantiers conduits par l'exécutif départemental depuis 2021, avec les Assises de la vie associative. Cette grande concertation a permis d'initier, dès cette année, le nouveau dispositif « Atout Association » qui propose à la fois des aides de fonctionnement mais aussi, et c'est une première, un bonus investissement.

A cet effet, Christian Féroussier, vice-président en charge du sport, de la culture et de la vie associative et de l'attractivité du territoire et Julie Sicoit-Iliozer, conseillère

départementale déléguée à la culture, en présence des élus départementaux sont partis à la rencontre des associations pour présenter ces aides plus simples, plus souples et surtout, conformes aux attentes exprimées.

Atout Association c'est :

- un seul dispositif plutôt que plus de 50 auparavant,
- Valoriser l'engagement bénévole,
- Favoriser la diversité des structures ardéchoises,
- Faire émerger et identifier les talents ardéchois,
- Permettre l'accès au sport et à la culture pour les jeunes et les plus vulnérables,
- Concerter, écouter et créer des synergies avec tous les acteurs publics,
- Affirmer le rôle de facilitateur du Département en rendant ses aides lisibles et visibles...



L'AuRA Rugby Tour à La Voulte-sur-Rhône

À quelques mois de la Coupe du monde 2023 de Rugby qui se déroule en France du 8 septembre au 28 octobre, la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA) de rugby sillonne le territoire avec un car floqué à ses couleurs afin de promouvoir son sport. En Ardèche, l'Aura Rugby Tour, organisé en partenariat avec le Comité Ardèche de Rugby, passera par La Voulte-sur-Rhône du 8 au 10 juin prochains. Le village itinérant de 3 000 m² de la Ligue AuRA proposera aux passionnés et aux curieux, surtout non-initiés, de découvrir la discipline. Une vingtaine de stands sont prévus présentant le sport, la culture, la gastronomie, l'environnement et l'innovation...

ardeche.fr

30^e ÉDITION DE L'ARDÉCHOISE

Partenaire incontournable du monde sportif ardéchois, le Département soutient les manifestations qui font vivre les valeurs de l'Ardèche. Et quel autre événement illustre aussi bien cet esprit fait de convivialité et d'efforts que l'Ardéchoise cyclo qui célèbre cette année son 30^e anniversaire ?

Du 14 au 17 juin prochains, les organisateurs et les 8 000 bénévoles seront présents sur une large partie du territoire ardéchois pour faire vivre cette grande fête du vélo, la plus grande épreuve de masse au monde sur route de montagne. L'ambiance sera sans nul doute au rendez-vous dans les villages pour encourager les quelque 15 000 participants... Les plus jeunes ne seront pas en reste cette année avec le retour de l'Ardéchoise des jeunes, les 14 et 15 juin, autour de Saint-Félicien et de Gras. Une épreuve, sans compétition, qui sera pour eux un moment de partage où le goût de l'effort, la solidarité, le respect de l'environnement seront mis à l'honneur.

ardechoise.com



© Mathieu Dupont



Ardèche
LE DÉPARTEMENT

Ardèche
LE DÉPARTEMENT



À VOS AGENDAS :

- FÊTE DE LA TRANSHUMANCE LE 11 JUIN À JAUAJAC
- FÊTE DE L'AGRICULTURE, LE 20 AOÛT AU CROS DE GÉORAND AVEC LES JEUNES AGRICULTEURS

FIERS D'ÊTRE
ARDÉCHOIS

Retour en images
sur le stand Ardèche.
Le Département remercie
ses partenaires et tous
ceux qui ont œuvré
pour ce succès au Salon
International
de l'Agriculture 2023.

Ardèche
LE DÉPARTEMENT

